

Si le peuple canadien avait pu se permettre d'attendre une autre génération, l'idée aurait pu se cristalliser et nous aurions peut-être vu la prochaine génération prendre l'initiative que prend maintenant le gouvernement pour s'occuper du problème.

**L'hon. M. Dinsdale:** Parlez-nous de cette initiative.

**M. Cashin:** La première et plus importante initiative est la disposition de la mesure sur le développement économique et rural qui prévoit un fonds de 300 millions de dollars pour le développement rural. La deuxième est le fait de reconnaître, ce qu'on n'a jamais fait jusqu'ici, la nécessité pour les gouvernements fédéral et provinciaux de collaborer et de planifier au niveau régional et, qui plus est, de coordonner les efforts aux trois niveaux du gouvernement pour atteindre les objectifs ultimes du programme du FRED.

Je vais citer les objectifs du programme parce que l'honorable vis-à-vis m'a interrogé au sujet des initiatives de notre gouvernement. Semblable au cheval de la fable, on peut le mener à l'abreuvoir mais on ne peut pas le forcer à boire.

**M. Macdonald:** Il a été mené par le mauvais bout.

**M. Cashin:** Peut-être, comme le dit le député, le représentant de Brandon-Souris a-t-il été mené par le mauvais bout.

**L'hon. M. Dinsdale:** Remarque typique du député de Rosedale (M. Macdonald).

**M. Cashin:** Cependant, une chose est bien claire, les honorables vis-à-vis ont écarté complètement certains problèmes qui se sont présentés dans ce domaine. Le débat serait d'un calibre très supérieur s'ils avaient pris le gouvernement à parti au sujet de programmes et politiques précis qu'ils avaient présentés. Ils auraient pu alors critiquer utilement. Mais les députés de l'opposition ont pour habitude de poser des questions d'ordre général comme «Que feriez-vous?» Lorsque leur responsabilité n'est pas en cause. Au cours du débat, les conseils des honorables vis-à-vis n'avaient rien de constructif.

La loi qui a créé le Fonds de développement économique rural constitue la base des programmes fédéraux-provinciaux pour l'aménagement d'ensemble des régions rurales dites sous-développées. Elle prévoit que les régions—désignées à la fois par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux—où les revenus sont généralement insuffisants et qui présentent de sérieux

[M. Cashin.]

problèmes d'adaptation mais aussi un potentiel de développement valable, pourront bénéficier d'une assistance spéciale. Aux termes de cette loi et suivant l'accord fédéral-provincial sur le développement rural, le programme—que je soumetts à l'attention des honorables vis-à-vis—comprend ce qui suit: D'abord une étude du caractère physique, économique et social de la région et un relevé de tous ses secteurs afin de déterminer à la fois ses problèmes et ses possibilités de développement. Deuxièmement, la participation de la population locale, grâce à l'établissement de commissions d'aménagement rural ou d'autres organismes analogues. Enfin, la préparation de programmes généraux de développement incorporant une vaste étendue de projets dont l'objectif est de favoriser de plus en plus la création d'emplois, l'accroissement des revenus et l'amélioration des niveaux de vie.

● (5.50 p.m.)

Le député a demandé qu'on lui cite un exemple. Il n'a qu'à songer à sa propre province, au Manitoba, pour se rendre compte du fonctionnement de ce programme et je veux parler, bien entendu, de l'accord signé récemment.

**M. Schreyer:** Le député me permet-il de lui poser une question? Veut-il dire que le programme de l'ARDA, ou celui qui est en vigueur en vertu de loi sur le rétablissement agricole des Prairies, ont donné lieu à des travaux concrets?

**M. Cashin:** Ce n'est pas ce que j'ai dit, car certains aspects de ce programme n'ont été mis à exécution que tout dernièrement. Je ne crie sûrement pas au miracle. Je laisse à l'honorable vis-à-vis le soin de nourrir de pareilles idées chimériques.

L'accord du Nord-Est au Nouveau-Brunswick en est un autre excellent exemple. Si l'on a des doutes sur l'accueil que les habitants du Nouveau-Brunswick lui ont réservé, on ferait bien de méditer quelques instants sur les résultats des élections d'hier dans cette province. Il ressort clairement de ces élections que les gens ont été satisfaits de l'initiative prise concurremment par les gouvernements fédéral et provincial, malgré l'axe Van Horne-Stanfield et ses efforts pour faire avorter ce programme et retarder le progrès de la province. D'autres provinces, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et l'Île du Prince-Édouard, préparent des programmes analogues. Il s'agit de programmes complets englobant le développement des ressources naturelles et humaines de ces régions.

Les vis-à-vis ne trouvent-ils pas que c'est un bon exemple d'initiative fédérale en ce domaine? Je ne veux pas dire par là que,